

LA PRODUCTION D'UN SPECTACLE VIVANT

OBJECTIFS :

Apréhender l'ensemble du processus de production d'un spectacle vivant, de sa genèse aux premières diffusions afin de mieux les réaliser.

CONTENU :

Quel spectacle pour quel projet : les étapes de la production.
Construction du budget. Recherches et demandes de financements.
Un accent particulier sera mis sur les spécificités de chaque projet et l'importance cruciale qu'il y a à adapter la démarche au projet.

TEXTES DE REFERENCE :

- > Code du Travail
- > Circulaire UNEDIC
- > Conventions Collectives
- > Dossiers de demandes de financements (collectivités, état, SPEDIDAM, ADAMI...)

COMPÉTENCES VISÉES

Traduire un projet artistique en budget de production.
Capacité à définir les types de financements en fonction du type de projet.
Capacité à construire un budget de production.

FORMATEUR :

Eric Vanelle est permanent au Théâtre du Grand Rond depuis 14 ans en charge du développement et des politiques publiques. Il est également comédien et metteur en scène. Il a co-fondé le Théâtre du Grand Rond, l'Association Ecluse, l'Association des Théâtres Près de chez Vous et est à l'initiative du projet RAVIV - Toulouse. Depuis plus de 10 ans, il conseille et accompagne compagnies et artistes.

Il est co-fondateur de la délégation Midi-Pyrénées du SYNAVI (Syndicat National des Arts Vivants), actuel co-délégué de la nouvelle délégation Occitanie, membre du Conseil National et membre du Pôle Conseil Juridique du syndicat.

INFOS PRATIQUES

PROFIL : Toute personne artiste ou technicienne engagée à court ou moyen terme dans la production d'un spectacle vivant.

DUREE : 14h + suivi individuel

DATES : La formation se déroule sur 2 à 3 jours [VOIR DATES SUR LE SITE INTERNET WWW.GRAND-ROND.ORG / RUBRIQUE FORMATION]

LIEU : Théâtre du Grand Rond - 23 rue des potiers - 31000 Toulouse // Métro Ligne B - Arrêt François Verdier

COÛT DE LA FORMATION : 240€ (ou 210€ sans le suivi ou pour les compagnies programmées au Grand Rond sur la saison)

POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE : AFDAS - Pôle emploi... (nous consulter)